

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les cinq premiers mois 2023 est en **baisse de 8,9 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce fort recul provient d'un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19. La baisse de la patientèle s'observe dans toutes les classes d'âge mais elle est particulièrement forte chez les plus jeunes (- 17,0 % chez les moins de 20 ans, - 10,1 % chez les 20-64 ans, - 2,4 % chez les 65 ans ou plus). Le nombre de patients **diminue de 8,4 %** dans le régime des **non-salariés** et de **9,2 %** dans le régime des **salariés**.

Sur une année complète mobile, la baisse est plus modérée. Elle est de 4,3 % pour l'ensemble du régime (- 5,5 % dans le régime des non-salariés et - 3,6 % dans le régime des salariés).

Fin mai 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,8 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,2 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,1 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mai 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-4,3%	-5,5%	-3,6%	3,9%	-8,9%	-8,4%	-9,2%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,0%	2,2%	-0,3%	-0,8%	-3,2%	2,1%
Part des patients en ALD	26%	37%	19%	25%	28%	39%	21%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin mai 2023, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 76,4 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2022 (sur la base des remboursements à fin mai 2022) soit un écart de - 3,6 points entre l'évolution prévue (+ 0,6 %) et l'évolution réelle (- 2,9 %). Cette surestimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (- 47,4 millions)** et, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (- 29,0 millions)**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** et ceux de soins d'**infirmiers** présentent le plus d'écart (respectivement **- 44,4 millions** et **- 21,6 millions**) suite à la surestimation des dépenses spécifiques liées à la Covid-19 (- 58,1 millions pour ces deux postes). Les honoraires de médecins, **généralistes** comme **spécialistes (- 10,9 millions et - 9,1 millions respectivement)** ainsi que les versements des **IJ AT (- 10,9 millions)** ont également des réalisations inférieures aux prévisions. En revanche, les remboursements de **frais de transport (+ 10,1 millions)** et de **médicaments délivrés en ville (+ 11,6 millions)** se situent au-dessus des montants prévus. Pour les médicaments, l'écart aurait été plus important si les dépenses liées à la Covid-19 n'avaient pas été surestimées également sur ce poste.

Soins de ville (1) Janv. à mai 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 088,8	2 165,2	-76,4	986,7	1 015,7	-29,0	1 102,1	1 149,5	-47,4
Evolution	-2,9%	+0,6%	-3,6 pt	-2,6%	+0,3%	-2,9 pt	-3,3%	+0,9%	-4,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En données CVS-CJO, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de mai se situent à un niveau intermédiaire entre mars et avril. Sur cinq mois, leur diminution s'atténue à - 2,3 % (après - 2,5 % fin avril). Cette moindre baisse ne concerne que les remboursements relatifs au régime des salariés (- 2,2 % après - 3,0 %). Pour les non-salariés, les remboursements de mai accentuent leur ralentissement (- 2,4 % après - 2,0 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **- 0,05 %**.

Les remboursements des honoraires de **généralistes** en mai sont nettement supérieurs à ceux d'avril (+ 2,6 %). Cela concerne les consultations mais davantage encore les visites. Le taux PCAP reste cependant proche du mois précédent (- 2,1 % après - 2,2 %). Les remboursements d'honoraires de **spécialistes** sont également dynamiques ce mois et ce pour les actes cliniques comme techniques. Malgré tout, leur progression ralentit à **4,5 %** à fin mai (après 6,0 %) du fait d'un effet base avec un mois de mai 2022 atypiquement haut. Les remboursements **dentaires**, quant à eux, ralentissent et passent de 4,4 % à **3,7 %** fin mai.

Les soins de **masso-kinésithérapie** sont particulièrement bas ce mois (- 4,6 % par rapport au mois précédent), pesant sur le taux PCAP qui passe de 5,1 % en avril à 3,4 %, le modèle cvs-cjo semblant amplifier le phénomène. Sur cinq mois, les **soins infirmiers baissent de 4,3 %** (après - 5,1 %), le mois de mai étant, à l'inverse, plutôt dynamique.

La baisse continue des remboursements des analyses médicales en **laboratoires** marque une pause en mai pour atteindre - 32,8 % depuis le début de l'année (après - 33,8 % à fin avril), évolution toujours fortement impactée par l'effet base du pic de la 5^e vague début 2022.

En hausse quasi constante depuis décembre 2020, les remboursements de **transports de patients** stoppent leur croissance ce mois. La progression sur cinq mois reste forte (**6,0 %**) mais moins que le mois dernier (7,1 %).

Les **indemnités journalières (IJ) maladie** observent un pic de croissance porté par les IJ de plus de trois mois. Leur évolution PCAP gagne 1,9 point et atteint - 5,4 %. Les versement d'IJ AT conservent presque le niveau haut atteint en avril, ce qui porte la croissance sur cinq mois à 2,0 %.

Les remboursements de **médicaments de ville** semblent se stabiliser en 2023 mais sur un plateau haut. Leur diminution sur cinq mois, liée à l'effet base du pic Omicron de janvier 2022, continue de s'atténuer (- 2,6 % après - 3,4 %). Les médicaments **rétrocédés** restent au niveau bas du mois précédent portant l'évolution sur cinq mois à - 10,9 %.

Il en est de même avec les **dispositifs médicaux** qui sont modérés pour le deuxième mois consécutif. Leur évolution fin mai ralentit à 0,6 %.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2022
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,0%	-1,0%	+0,9%	+3,1%	-2,3%	-2,4%	-2,2%	+3,0%
Soins de ville hors produits de santé	-0,0%	-1,3%	+1,0%	+0,4%	-2,3%	-2,4%	-2,1%	+0,1%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,9%	+0,6%	+2,9%	-0,5%	+2,5%	+1,3%	+3,5%	-2,2%
- Médecins généralistes	-2,4%	-3,7%	-1,2%	-4,1%	-2,1%	-2,7%	-1,7%	-8,1%
- Médecins spécialistes	+3,6%	+2,3%	+4,7%	+1,2%	+4,5%	+3,1%	+5,6%	+0,1%
- Dentistes	+3,2%	+2,4%	+3,8%	-0,6%	+3,7%	+2,2%	+4,7%	+0,6%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,6%	-2,0%	+1,7%	-1,3%	-2,1%	-3,2%	-0,1%	-1,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,5%	+1,2%	+4,0%	-0,5%	+3,4%	+2,5%	+4,5%	-1,3%
- Infirmiers	-2,0%	-3,0%	+0,1%	-1,5%	-4,3%	-5,0%	-3,0%	-0,8%
Laboratoires	-22,9%	-18,5%	-26,5%	-9,2%	-32,8%	-27,7%	-36,8%	-13,2%
Frais de transports	+5,9%	+3,4%	+8,8%	+11,5%	+6,0%	+3,6%	+8,9%	+5,9%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,9%	+4,1%	+2,7%	+2,7%	-2,9%	+1,9%	-3,7%	+7,7%
- IJ maladie	+3,0%	+5,5%	+2,6%	+4,1%	-5,4%	+2,3%	-6,7%	+13,3%
- IJ ATMP	+2,6%	+1,5%	+2,8%	+0,2%	+2,0%	+1,2%	+2,1%	-1,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	-0,1%	-0,7%	+0,6%	+8,1%	-2,3%	-2,4%	-2,2%	+8,4%
Médicaments :	-0,5%	-0,4%	-0,6%	+10,7%	-3,2%	-2,2%	-4,2%	+11,9%
- Médicaments délivrés en ville	+0,6%	+0,9%	+0,2%	+12,2%	-2,6%	-1,7%	-3,6%	+14,5%
- Médicaments rétrocedés	-13,7%	-18,2%	-9,8%	-4,9%	-10,9%	-10,7%	-11,0%	-14,5%
LPP	+1,4%	-1,5%	+5,2%	+0,7%	+0,6%	-2,9%	+5,2%	-1,5%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

Sur ce début d'année 2023, les remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO oscillent autour d'une trajectoire plate, les remboursements de **soins de ville de mars** se situant légèrement au-dessus de ceux de février eux-mêmes en deçà de ceux de janvier. En taux PCAP, la baisse s'atténue, - 4,0 % après -5,4 %, le poids de la 5^e vague de la Covid-19 de début 2022 diminuant. Cette baisse est plus marquée dans le régime des **salariés** (- 5,3 %) que chez les **non-salariés** (- 2,5 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à - 1,0 %.

Les remboursements des honoraires de **généralistes** de mars restent au niveau bas enregistré le mois précédent portant l'évolution du premier trimestre 2023 à - 2,1 % (après - 2,3 %). Les remboursements d'honoraires des **spécialistes** retrouvent quant à eux le niveau conséquent de janvier après un creux en février et augmentent de **3,9 %** sur trois mois. Les mêmes oscillations sont notées pour les **soins dentaires** qui progressent de 3,1 % sur le premier trimestre.

Les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** de mars s'inscrivent sur la tendance globale à la hausse observée depuis plus d'un an et retrouvent le niveau de dépenses d'avant crise sanitaire. L'évolution du premier trimestre par rapport au même trimestre 2022 s'élève à 5,2 %. Les remboursements de **soins infirmiers** de mars sont également au-dessus de février rompant la trajectoire descendante de ces derniers mois. Leur évolution PCAP gagne 1,5 point et atteint - **6,0 %** (évolution minorée par l'effet base de janvier 2022).

En mars, les **analyses médicales en laboratoire** atténuent leur pente descendante. L'évolution sur trois mois, toujours impactée par l'effet base, chute de 34,7 %.

Les frais de **transports** de patients, particulièrement les transports non sanitaires, enregistrent un pic de croissance ce mois et portent la croissance du premier trimestre à 8,0 %, soit +1,2 point de plus que le mois précédent.

Avec - **14,3 %** sur trois mois, la baisse des versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie reflète principalement l'effet base de janvier 2022 haut. En termes de montants versés, le mois de mars se situe à un niveau proche du mois précédent. Quant aux **IJ ATMP**, les versements poursuivent leur lente remontée après le mois bas de décembre mais restent en deçà des données de 2022. Leur **baisse** atteint **2,7 %** sur trois mois.

Les remboursements de **pharmacie de ville** restent proches du niveau des deux mois précédents, le recul du taux PCAP (- **4,3 %**) ne traduisant qu'un effet base. La donnée de mars relative aux **médicaments rétrocedés** est particulièrement faible, ce qui entraîne une **diminution de 9,4 %** sur les trois premiers mois de 2023.

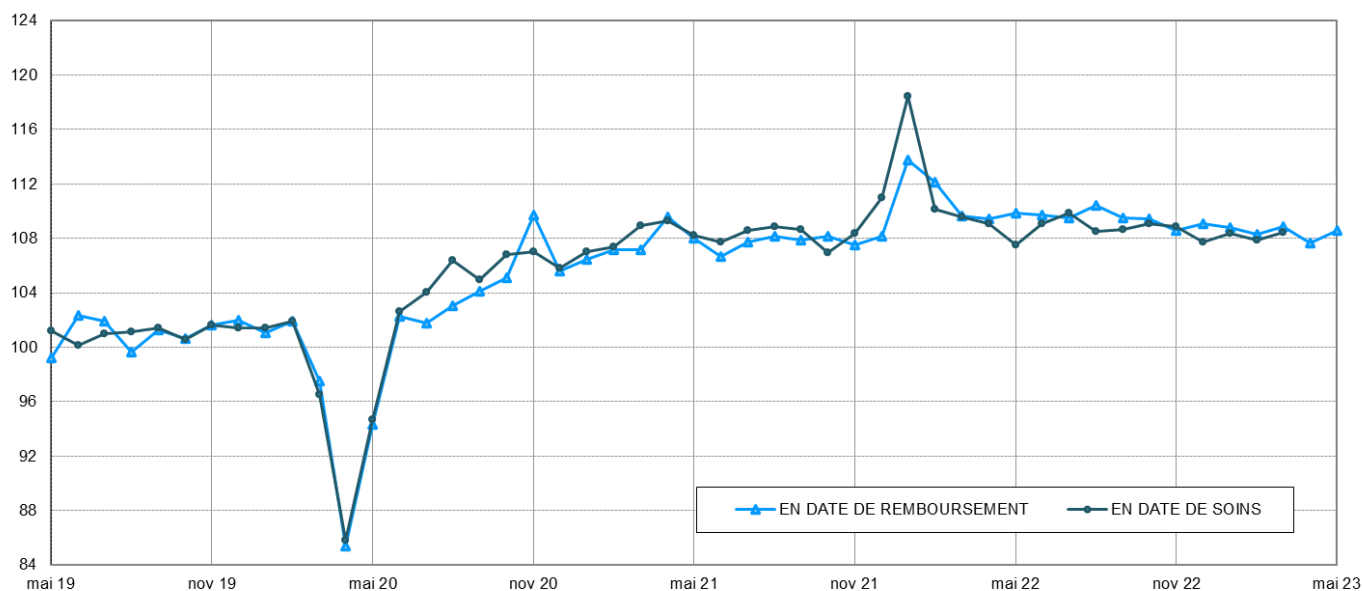
Même si l'évolution ralentit nettement (+ **2,3 %** après + 4,8 %) du fait d'un effet base avec un mois de mars 2022 atypiquement haut, les remboursements de **dispositifs médicaux** de mars 2023 sont supérieurs à ceux de février.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mars 2023 avec les remboursements à fin mai 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-1,0%	-1,6%	-0,4%	+6,0%	-4,0%	-2,5%	-5,3%
Soins de ville hors produits de santé	-1,6%	-2,5%	-0,9%	+4,0%	-4,5%	-3,0%	-5,7%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,9%	-0,4%	+2,0%	+5,0%	+2,1%	+1,0%	+3,1%
- Médecins généralistes	-3,7%	-5,3%	-2,3%	+0,1%	-2,1%	-2,1%	-2,1%
- Médecins spécialistes	+2,8%	+1,6%	+3,8%	+6,0%	+3,9%	+2,5%	+5,2%
- Dentistes	+2,6%	+1,7%	+3,3%	+10,8%	+3,1%	+1,3%	+4,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,1%	-3,0%	-0,6%	+1,9%	-3,0%	-3,4%	-2,4%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,6%	-0,1%	+3,8%	+8,6%	+5,2%	+3,3%	+7,5%
- Infirmiers	-3,6%	-4,0%	-3,0%	-0,3%	-6,0%	-5,4%	-7,3%
Laboratoires	-24,3%	-19,6%	-27,9%	+0,1%	-34,7%	-28,5%	-39,5%
Frais de transports	+4,9%	+2,2%	+8,2%	+13,9%	+8,0%	+4,8%	+11,9%
Indemnités journalières (IJ) :	+0,1%	+1,3%	-0,1%	+2,1%	-10,5%	-3,3%	-11,7%
- IJ maladie	+0,7%	+2,5%	+0,4%	+2,1%	-14,3%	-3,3%	-16,0%
- IJ ATMP	-0,9%	-0,6%	-1,0%	+2,2%	-2,7%	-3,3%	-2,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,2%	-0,1%	+0,6%	+9,7%	-3,0%	-1,6%	-4,5%
Médicaments :	+0,1%	+0,7%	-0,4%	+11,9%	-4,6%	-1,9%	-7,3%
- Médicaments délivrés en ville	+1,3%	+2,2%	+0,4%	+13,0%	-4,3%	-1,4%	-7,2%
- Médicaments rétrocedés	-14,0%	-19,0%	-9,6%	+0,3%	-9,4%	-9,6%	-9,2%
LPP	+0,4%	-2,4%	+4,1%	+3,5%	+2,3%	-0,8%	+6,4%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 3,7 %** sur les trois premiers mois de l'année 2023 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec une évolution de 7,4 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 0,5 %.

Fin mars 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **4,4 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 3,0 %. Les dépenses de médicaments en sus continuent leur forte progression avec une évolution de 19,6 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 3,1 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en baisse de **0,8 %** fin mars 2023. Les dépenses diminuent de 4,9 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 4,4 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mars 2023 avec les remboursements à fin mai 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,2%	-0,2%	+5,0%	+8,5%	+3,7%	+0,5%	+7,4%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,2%	-0,2%	+5,0%	+9,0%	+4,4%	+1,3%	+7,8%
- Part tarif	+0,8%	-1,3%	+3,1%	+7,9%	+3,0%	+0,5%	+5,7%
- Médicaments en sus	+17,6%	+14,5%	+20,3%	+21,3%	+19,6%	+10,4%	+27,4%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,6%	-1,6%	+7,1%	+9,4%	+3,1%	+1,1%	+6,2%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+2,3%	+0,0%	+5,2%	+4,5%	-0,8%	-4,9%	+4,4%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

- **Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques**

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 0,1 million d'euros en mai 2023 (après 0,2 en avril). Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,019 million en mai (après 0,027 million en avril). Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 102,2 millions d'euros de remboursements.

- **Biologie – Suivi des tests COVID-19**

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en mai s'élèvent à 0,4 million d'euros après 0,6 million d'euros en avril, pour représenter 213,0 millions d'euros depuis mars 2020.

- **Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques**

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,1 million d'euros en mai 2023 comme en avril, pour représenter 24,2 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,03 million d'euros en mai comme en avril pour représenter 12,9 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin mai 2023

Sur les **cinq premiers mois de 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **2,9 %** par rapport aux mêmes mois de 2022, soit une croissance de **5,1 points** supérieure à celle y compris actes Covid (voir partie 3 de la note). Cet écart positif provient du début d'année 2022 très fortement majoré par les prestations liées à la vague Omicron.

Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important chez les **salariés (7,3 points)** que chez les **non-salariés (2,8 points)**, l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les remboursements hors tests Covid-19 sont sur une pente descendante continue depuis janvier 2023. Leur évolution de 3,5 % reste majorée par le mois de janvier 2022 – atypiquement bas en conséquence d'une activité monopolisée par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 36,3 points.

En mai, les versements d'**IJ Maladie** hors celles liées à la Covid repartent à la hausse après un creux en avril et croissent de 6,5 % (après + 6,0 %). Le différentiel hors et avec IJ Covid est de 11,9 points.

Les honoraires hors Covid des **généralistes** oscillent sur la période récente sur une tendance plate et observent une quasi-stabilité par rapport à 2022 (+ 0,1 % après + 0,6 %). Le différentiel d'évolution avec et hors Covid est de 2,2 points.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors Covid poursuivent leur ralentissement et **diminuent de 1,4 %** fin mai, soit 2,9 points au-dessus de l'évolution tous remboursements confondus.

Les **médicaments de ville** hors Covid observent un point bas ce mois. Leur évolution PCAP reste dynamique, 4,3 % mais moins qu'à fin avril (+ 5,2 %). L'écart avec les remboursements y compris actes Covid (6,9 points) continue de se réduire.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA		SA	RA	RA
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,0%	+2,9%	+0,4%	+5,2%	3,0 pt	5,1 pt	2,8 pt	7,3 pt
Soins de ville hors produits de santé	+2,8%	+3,1%	+0,7%	+5,1%	2,8 pt	5,3 pt	3,1 pt	7,2 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,0%	+3,5%	+1,9%	+4,9%	1,2 pt	1,0 pt	0,6 pt	1,4 pt
- Médecins généralistes (2)	+0,7%	+0,1%	-1,2%	+1,2%	3,1 pt	2,2 pt	1,5 pt	2,9 pt
- Médecins spécialistes (2)	+4,1%	+5,2%	+3,3%	+6,7%	0,4 pt	0,7 pt	0,2 pt	1,1 pt
- Dentistes	+3,2%	+3,7%	+2,2%	+4,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,5%	+0,1%	-1,6%	+3,2%	1,1 pt	2,2 pt	1,6 pt	3,3 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+2,5%	+3,4%	+2,5%	+4,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,5%	-1,4%	-3,0%	+1,9%	1,5 pt	2,9 pt	2,0 pt	4,8 pt
Laboratoires (5)	+0,9%	+3,5%	+0,5%	+6,4%	23,8 pt	36,3 pt	28,1 pt	43,3 pt
Frais de transports	+5,9%	+6,0%	+3,6%	+8,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+4,4%	+4,8%	+4,3%	+4,9%	1,6 pt	7,7 pt	2,3 pt	8,6 pt
- IJ maladie (6)	+5,6%	+6,5%	+6,1%	+6,5%	2,5 pt	11,9 pt	3,7 pt	13,3 pt
- IJ ATMP	+2,6%	+2,0%	+1,2%	+2,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+8,1%	+7,2%	+0,4%	+14,2%	8,2 pt	-0,2 pt	-7,0 pt	6,8 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,2%	+2,5%	+0,1%	+5,3%	3,8 pt	4,8 pt	2,5 pt	7,6 pt
Médicaments :	+3,9%	+3,2%	+1,2%	+5,4%	3,3 pt	6,4 pt	3,4 pt	9,6 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,4%	+4,3%	+2,0%	+6,9%	19,1 pt	6,9 pt	3,6 pt	10,6 pt
- Médicaments rétrocedés	-13,7%	-10,9%	-10,7%	-11,0%	-15,1 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,4%	+0,6%	-2,9%	+5,2%	1,4 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)